

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### Vivre Autrement

Chers concitoyens,  
Vous avez entendu la révolte de ces 15 juges pour enfants de Bobigny qui se considèrent comme des juges de mesure fictive car les mesures prononcées ne peuvent être appliquées faute de personnel (éducateurs spécialisés...) Sachez que cela se passe aussi dans notre département. Des mesures d'aide éducative pour des enfants en difficultés à La Ville du Bois et à Nozay ne sont pas honorées. De nombreuses familles sont en attente d'un éducateur référent qui n'arrive qu'au bout de 18 mois !! Pendant ce temps, ces enfants mal protégés pourront devenir des adultes vulnérables, des adultes SDF, des adultes ne pouvant travailler.

La prévention n'est pas rentable politiquement. Elle ne se voit pas, fonctionne sur le long terme et ne rapporte pas de voix dans les urnes. Elle est souvent supprimée. Quel drame car "le meilleur rempart à la violence extrême, y compris terroriste, est une politique efficace des violences précoces et de protection des enfants qui en sont victimes"

La prévention spécialisée n'est pas la priorité du conseil départemental actuel. Il va falloir se battre pour maintenir les postes (en nombre totalement insuffisant) et pour que de nouvelles embauches d'éducateurs aient lieu.

Joyeux Noël à tous.



**Véronique Pujol**

### EDVDB

Dans notre beau pays, avons nous encore le droit de nous exprimer et donner notre opinion librement ?

**Jocelyne CLOIREC**  
edvdb91620@gmail.com



### UCVB

Pour cette fin d'année normalement, 80 % des contribuables devront voir leur taxe d'habitation subir une baisse de 30 %. Ce dégrèvement sera ensuite porté à 65 % en 2019 pour atteindre 100% en 2020. Mais qui est réellement concerné ? Les célibataires gagnant moins de 2592 € par mois et les couples avec enfant gagnant moins de 4722 € par mois. Pour tous ceux qui gagnent plus que ces plafonds (20 % des contribuables), rien de concret n'a encore été décidé par le gouvernement. Effet pervers, pour contrecarrer la baisse de la dotation de l'Etat vers les communes (par exemple, La Ville du Bois reçoit aujourd'hui 600 000 euros de dotations de moins qu'en 2013), un sixième des communes de France ont décidé d'augmenter leur taux d'imposition. Conséquence : les contribuables concernés par la diminution ne verront que peu ou même pas du tout de baisse et les autres verront par contre leur imposition augmenter. Concernant notre taux d'imposition, les élus de La Ville du Bois ont encore une fois voté le maintien du même taux que celui appliqué en 2001, après une baisse de 10,5% entre 1995 et 2001. Soit 23 ans sans augmentation.

Pour la liste UCVB,  
**Dimitri Lavrentieff**  
Adjoint au maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

### Maire : Jean-Pierre Meur

#### Adjoints au maire :

**Jacky Carré**, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments  
**Anne Berchon**, Petite enfance et jeunesse  
**Frédéric Delattre**, Educatif  
**Martine Peureux**, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage  
**Marcel Brun**, Finances et infrastructures  
**Marie-Claude Mortier**, Sports  
**Dimitri Lavrentieff**, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers  
**Marie-Claude Karnay**, Solidarité et affaires sociales

#### Conseillers municipaux :

**Maurice Bourdy**, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments  
**Michel Charlot**, Urbanisme  
**Robert Arnaud-Laurent**, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)  
**Claude Lepetit**, Affaires communales relatives à certaines missions financières  
**Eliane Ciret**, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

**Nicole Lebon**, Emploi et insertion  
**Catherine Jouan**, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés  
**Ibrahim Osseni**, Développement économique  
**Patrick Bourillon**, Déploiement des manifestations culturelles et sportives  
**Christelle Derchain**, Environnement, cadre de vie, liaisons douces  
**Sylvie lafrate**

**Stéphanie Régnault**  
**Claude Thiroux**, Transports, covoiturage, accessibilité, performances énergétiques  
**Sandrine Bouillet**  
**Nicole Hermitte**  
**Véronique Pujol**  
**Micheline Gesbert**  
**Reynald Blanchet**  
**Arnaldo Giarmana**  
**Jocelyne Cloirec**